

LE RAVETON

LE JOURNAL OFFICIEL DE VARREDES

Décembre 2021



EDITO//SOMMAIRE

VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



L'année 2021 se termine, nous avons tous vécu des moments difficiles. En cette fin d'année nous allons retrouver le plaisir de nous retrouver pour des moments conviviaux. Pour le bien de tous, continuons de respecter les gestes barrières.

Ces derniers mois nous avons continué des travaux sur la commune : la réfection de certains trottoirs et la mise en conformité PMR de nos rues est terminée pour cette année. Le montant des travaux s'élève à 47 955€ TTC. Pendant les vacances de la Toussaint, la remise en état de l'école maternelle « Le Grand Chemin » a continué, sol et peinture.

Les associations ont pu reprendre leurs activités pour le plaisir de tous.

Les études pour l'extension de la Mairie ainsi que la restructuration des locaux sont lancées, le cabinet CARRERE a été retenu.

Lors du dernier conseil municipal, il a été voté l'arrêté du projet du plan local d'urbanisme qui sera remis aux différents services de l'état pour la phase d'enquête publique.

Les fêtes de fin d'année arrivent à grands pas. J'espère que vous pourrez tous en profiter en famille et entre amis. C'est une période très agréable pour tous.

L'équipe municipale vous souhaite un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Pierre MAILLÉ

SOMMAIRE

La Mairie communique	4	Notre histoire	19
Actualité & Reportages	9	Temps libre	26
Enfance//Jeunesse	16	Infos pratiques	29
Associations & Animations	18		



LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- LOPES CARDOSO Maylon le 6 octobre 2021
- DELAMILLIEURE Elise le 13 octobre 2021
- MICHEL Sam le 15 octobre 2021
- VIGUIE Laura le 20 octobre 2021
- GIL MACIP PEPERMANS Alessio le 28 octobre 2021
- LESGENT Noé le 5 novembre 2021

Nous avons le regret de vous faire part du décès de:

- Mme JULMY Christine le 1^{er} octobre 2021
- M. CHARLES Michel le 2 octobre 2021
- Mme GERAUD Jeannine le 6 novembre 2021



BALAYAGE DES RUES

7-8 décembre 2021

: Paulo,
 : C'est ainsi que les Varreddoises, les Varreddois et les Ravetons continueront de vous appeler.
 : Vous étiez un homme discret qui va laisser de nombreux souvenirs à ceux qui vous ont rencontré, qui vous ont côtoyé et qui ont échangé avec vous.
 : Vous avez été le porte-drapeau de notre commune pendant de nombreuses années.
 : Vous avez été le bras droit de Madame la Présidente du club de l'Amitié jusqu'au dernier jour. Là où Monique était, vous étiez : l'agrafage du Raveton, les voyages avec le club, les sorties au théâtre, le marché rural, le club du jeudi,... sans oublier les arbres de Noël.
 : Pendant une décennie, vous aviez plaisir à illuminer votre maison pendant la période des fêtes de fin d'année.
 : Varredes ne vous oubliera pas.
 : Merci Monique et Paulo pour tout le plaisir que vous avez partagé avec les habitants de notre commune, jeunes et anciens.

Jean-Pierre MENIL





LA MAIRIE COMMUNIQUE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-et-un et le neuf novembre, à vingt heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué à la date du 3 novembre 2021, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENIL Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : M. MENIL Jean-Pierre, Mme DAOUST Michèle, M. THERRAULT Georges, M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier, M. VIGNAL Philippe, M. BALEMBOIS Philippe, Mme CAMUS Valérie, Mme DOS SANTOS Carole, Mme PEYRE PRADIER Marlène, M. DENIS Sébastien, M. GOBERT Sylvain, Mme COLIN Océane, M. SAULNIER Ludovic, M. EIMECKE Jean-Philip
Pouvoirs : M. MESSANT Francis par M. MENIL Jean-Pierre, Mme DA ROCHA ARAUJO Joana par M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier, Mme VALET Christine par Mme DAOUST Michèle, Mme LANTENOIS Estelle par M. GOBERT Sylvain, M. NAVE Bruno par M. SAULNIER Ludovic

Secrétaire de séance : M. GOBERT Sylvain

Ordre du jour :

- 1) Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme
- 2) Rapport de la Commission Locale des Charges Transférées relatif à l'évaluation des charges transférées au titre de la gestion des eaux pluviales urbaines
- 3) Harmonisation du temps de travail annuel des agents
- 4) Affaires diverses

M. le Maire souhaite apporter une correction au précédent compte-rendu de conseil municipal, à savoir que c'est M. THERRAULT qui a présenté le premier point de l'ordre du jour et non lui-même.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1) Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme

M. Georges THERRAULT présente au conseil municipal la fin de la phase de projet de révision du PLU. Celle-ci a duré près de 2 ans et demi et a consisté à l'analyse, la rédaction et la production du futur règlement. L'objectif est de le remettre à jour en prenant en compte l'évolution de la politique nationale de densification des coeurs de village et des villes tout en préservant une urbanisation contrôlée. Il a été rendu plus compréhensible de tous et comporte des illustrations, schéma, nuancier, etc. Une phase d'écoute et d'échange avec les habitants a été rendu possible par la mise à disposition d'un registre pour collecter les requêtes et des rendez-vous ont eu lieu avec les services de la mairie au besoin. L'approbation est envisageable à l'horizon du 2^{ème} et 3^{ème} semestre 2022. Il invite le conseil municipal à se prononcer pour la fin



LA MAIRIE COMMUNIQUE

du projet de révision et l'envoi par le cabinet GREUZAT aux services de l'état pour avis avant l'enquête publique sous la responsabilité du commissaire enquêteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide la fin de la phase de projet par 16 voix pour et 3 contre (Messieurs SAULNIER Ludovic et son pouvoir et EIMECKE Jean-Philip).

2) Rapport de la Commission Locale des Charges Transférées relatif à l'évaluation des charges transférées au titre de la gestion des eaux pluviales urbaines

M. le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CAPM suite au transfert de compétence des eaux pluviales urbaines, rapport accepté à l'unanimité par les 26 communes membres de la CPAM.

La commune va devoir contribuer en fonctionnement pour 10 386 € et en investissement pour 12 720 €, sachant que la CAPM prendra à sa charge le même montant en investissement.

Le conseil municipal accepte cette participation financière par 18 voix pour et 1 abstention (M. DENIS Sébastien).

3) Harmonisation du temps de travail annuel des agents

M. le Maire explique le besoin de régularisation du temps de travail annuel des agents communaux à 1607 heures, soit une durée de travail de 35h hebdomadaires, conformément au décret n°2001-623 du 12 juillet 2001

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette régularisation.

4) Affaires diverses

- Mme DAOUST Michèle rapporte au conseil municipal l'état d'avancée des démarches de recherche d'un agent pour l'encadrement de la pause méridienne sur le temps périscolaire et pour des tâches d'aide au ménage. La demande d'emploi a été formulée auprès de pôle emploi. Une personne habitant la commune a été retenue. Le conseil doit délibérer pour la signature d'une convention entre la commune et pôle emploi concernant les modalités du contrat aidé (contrat unique d'insertion). La quotité de travail est fixée à 20 heures hebdomadaires pour une durée de 8 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois. Cet emploi est subventionné à 60% par l'état.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention. Le contrat débutera au 1^{er} décembre 2021.

- M. le Maire indique qu'à compter du 1^{er} janvier 2025, les communes devront apporter un soutien financier aux agents dans le cadre du risque prévoyance et que les centres de gestion sont tenus de proposer une convention de participation



LA MAIRIE COMMUNIQUE

ouverte à adhésion facultative aux collectivités. Le centre de gestion de Seine et Marne réalise une enquête pour connaître les communes intéressées par cette mise en concurrence.

Le conseil municipal donne son approbation à cette proposition.

- M. le Maire informe le conseil municipal du changement de nom du « Relai d'Assistances Maternelles ». Celui-ci s'appelle maintenant le « Relai Petite Enfance ».

- M. le Maire précise que l'aire d'accueil des gens du voyage de Poincy a été détériorée et que l'accueil est fermé dans l'attente de rénovation.

- M. le Maire aborde l'ensemble des « décisions du maire » prises entre le 28 septembre au 4 novembre 2021.

- M. le Maire sollicite la disponibilité des conseillers municipaux pour la distribution des « colis des anciens » qui aura lieu le samedi 4 décembre au matin à partir de 9h30. Il précise que le « repas des anciens » aura lieu le samedi 27 novembre 2021.

- M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier informe de l'état d'avancée des travaux de réfection de l'école maternelle suite aux 3 épisodes d'inondation estivale. Une partie des travaux de réfection des revêtements de sol et de peinture a été effectuée au cours de l'été, puis aux vacances de la Toussaint. L'achèvement est prévu à l'occasion des vacances de Noël.

M. le Maire précise le montant des devis de réfection qui s'élèvent à 110 000 €. Le dédommagement de l'assureur s'élève à un montant de 73 830.76 € dans l'immédiat complété d'un second versement de 25 855 € sur présentation des factures de travaux soit une somme totale de 99 555 €.

- M. THERRAULT Georges précise qu'à partir du lundi 15 novembre 2021, en anticipation de l'imposition de la loi applicable au 1^{er} janvier 2022, les habitants pourront disposer d'un dépôt de demande en ligne pour toute demande d'urbanisme sur la boîte mail de la mairie suivante : accueil.varredes@orange.fr. L'instruction des dossiers sera ensuite effectuée par la mairie sur la plateforme d'instruction « ATREAL ». Les demandes sous forme papier seront toujours acceptées.

- M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier précise que les travaux de réfection des trottoirs pour l'année 2021 s'achèvent.

Séance levée à 22h13.

LA MAIRIE COMMUNIQUE



Recensement de la population 2022

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

le-recensement-et-moi.fr ou auprès de votre mairie.

INSEE

ACTUALITÉS & REPORTAGES

11 NOVEMBRE 2021

Cette année, malgré la crise sanitaire, nous avons pu commémorer le 103^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à plus de quatre ans de guerre. En fait, maintenant, le symbole est encore plus fort car le 11 novembre est «la Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix - Hommage à tous les «Morts pour la France».

Cette année, nous avons bénéficié de la Fanfare de Bernard Ménil pendant toute la cérémonie, à la mairie devant la plaque commémorative des Enfants de Varreddes Morts au Champ d'Honneur et au cimetière devant notre Monument aux Morts.

La Municipalité de Varreddes, représentée par M. le Maire, Jean-Pierre Ménil, entouré de ses Adjointes et Conseillers et l'Association «Le Souvenir de Varreddes» ont donc rendu hommage à tous nos Soldats et Civils varreddois tombés lors des deux guerres mondiales. Nous nous sommes recueillis après l'appel des Enfants de Varreddes «Morts pour la France», puis ont résonné la sonnerie



La cérémonie à la mairie

«Aux Morts» et notre hymne national, La Marseillaise. Ensuite notre Maire a lu le discours national pour cette commémoration. Il a rendu hommage à Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération décédé depuis peu et aux sept Soldats Morts pour la France depuis le 12 novembre 2020.

M. le Maire nous a invités à nous rendre à notre Monument aux Morts, au cimetière. Un dernier hommage a été rendu à tous nos Soldats «Morts pour la France» et une gerbe a été déposée. Que jamais nous n'oublions le sacrifice de tous ces hommes pour la Paix et notre Liberté !



Collection Jean-Marc Moreau

M. le Maire, accompagné d'une jeune Varreddoise, dépose une gerbe au Monument aux Morts.

ACTUALITÉS & REPORTAGES

LE RAM (RELAIS DES ASSISTANTES MATE- NELLES) SE NOMME MAINTENANT LE RPE (RELAIS PETITE ENFANCE) !

LE RPE de Varreddes situé sur le secteur Nord de la CAPM, couvre les communes de Barcy, Chambry, Germiny l'Évêque, Montceaux-lès-Meaux, Penchard, Poincy et Varreddes.

Le RPE s'adresse aux assistants maternels agréés, aux parents, aux futurs parents, aux candidats à l'agrément d'assistant maternel et aux gardes à domicile.

Ce service de proximité gratuit a pour mission d'informer sur les différents modes d'accueil du jeune enfant (crèches familiales, crèches privées, assistants maternels, halte-garderie).

Le Relais Petite Enfance remet aux parents qui recherchent une solution d'accueil de leur jeune enfant, la liste des assistants maternels disponibles. Il renseigne sur les aides financières accordées aux parents qui embauchent un assistant maternel et aux assistants maternels qui démarrent leur activité professionnelle. Il accompagne les salariés et les employeurs dans leurs démarches administratives et contractuelles et informe sur les droits et obligations de chacune des parties.

Actuellement, le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux recense 262 assistants maternels indépendants, qui proposent un total de 864 places d'accueil dont 92 sont disponibles.

Le RPE accueille aussi en matinée, les enfants accompagnés de leurs assistants maternels en activité d'éveil. Des ateliers d'éveil sont proposés sur différentes thématiques sur onze communes. Ils sont accessibles sur réservation auprès des animatrices.

Tout au long de l'année, le service propose des soirées thématiques à destination des professionnels et des parents.

Il organise des manifestations festives où les enfants, les assistants maternels, les parents peuvent y partager de nouvelles expériences et des moments conviviaux.

Vous pouvez contacter les animatrices qui vous reçoivent sur rendez-vous du lundi au vendredi, par mail: ram.communautaire@paysdemeaux.fr.



ACTUALITÉS & REPORTAGES

RPE de Vignely

24, bis Grande Rue
77450 VIGNELY

Tél. : 06 88 70 30 02

- Chauconin-Neufmontiers
- Crégy-lès-Meaux
- Isles-lès-Villenoy
- Trilbardou

Le service RPE Communautaire du Pays de Meaux vous accueille

RPE de Varreddes

53 bis rue Victor Clairet
77910 VARREDES

Tél. : 01 64 35 07 75 / 06 25 68 63 53

- Barcy
- Chambry
- Germigny-L'Évêque
- Montceaux-lès-Meaux
- Penchard
- Poincy

RPE de Nanteuil-lès-Meaux

37 D, rue Pasteur
77100 NANTEUIL-LÈS-MEAUX

Tél. : 07 86 67 51 99 / 06 17 34 62 74

- Boutigny
- Fublaines
- Nanteuil-lès-Meaux
- Mareuil-lès-Meaux
- Quincy-Voisins
- Saint-Fiacre
- Villemareuil





Centre de loisirs
Ruelle Jean Pietre
77910 Varredes

☎ : 01.60.23.69.90

@ : varredescentreloisirs@orange-business.fr

Planning d'activités



Mercredis de
Novembre
Décembre 2021

Les animaux en
voie de disparition



ENFANCE // JEUNESSE



Novembre	Matin	Après midi
Mercredi 10	Les animaux de l'eau Pancarte éléphant Papillon papier maché	Pancarte coccinelle Jeux : Poisson pêcheur Le bérêt des animaux
Mercredi 17	Les animaux de l'eau papillon papier maché Pancarte tortue	Jeux : Sauvons les animaux Cavalier monté
Mercredi 24	Voyage dans le ciel Nichoïr à oiseaux Pancarte tigre	Jeux : Braconnier / Sauveur 1.2.3 animaux



Planning d'activités Sous réserve de modifications éventuelles



Décembre	Matin	Après midi
Mercredi 1^{er}	Fresque : animaux du ciel Mes animaux cloués Sensibilisation : animaux en danger	Jeux : poissons pêcheur 1.2.3 délivre les animaux
Mercredi 8	Fresque : animaux terrestres Nichoirs à oiseaux Sensibilisation : animaux en danger	Jeux : Qui a disparu !!!! Qui suis-je ???? 1.2.3 animaux
Mercredi 15	Fresque : animaux terrestres Masque animal Documentaire animal	Jeux : Sauvons les animaux Loup quelle heure est-il ?





ENFANCE // JEUNESSE



Rappel

**Pour toutes inscriptions et désinscriptions
au centre de loisirs, au périscolaire,
au restaurant scolaire
Veuillez contacter la mairie de Varredes**

 : 01.64.33.18.42

@ : mairie.varredes@orange.fr

Coordonnées du centre de loisirs

 : 01.60.23.69.90

@ : varreddescentreloisirs@orange-business.fr

Déposer vos enfants entre 7h et 9h00

Récupérer vos enfants entre 17h et 19h

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

*Les enfants, venez nombreux voir le
Spectacle de Noël*



Arbre de Noël

le Dimanche 5 décembre 2021

Organisé par le Comité des fêtes - Salle des fêtes de VARREDES



**Début du
spectacle
à 15H**

Spectacle musical : Le Casting !



Et surtout, le Père Noël sera présent parmi nous !!

Pass sanitaire ou test négatif de moins de 72h pour les +12ans et adultes

Port du masque obligatoire

ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes de fin d'année en ce mois de décembre.



Nous vous donnons rdv l'année prochaine pour plein de beaux évènements.

N'oubliez pas notre page Facebook @ amicalevarredesmarcilly pour nous suivre et ne rien manquer.



AMICALE DES ÉCOLES
VARREDES – MARCILLY



@amicalevarredesmarcilly



amicalesecoles.varredes@gmail.com

NOTRE HISTOIRE

BOULANGÈRE À VARREDES

J'ai rencontré Mme Jeanine Monchaussé. Et elle m'a raconté l'histoire de la boulangerie familiale, dans la Petite Rue à Varredes, sa vie passée derrière le comptoir à servir pains et gâteaux à ses chers clients.

La boulangerie Monchaussé a été fondée en 1946 par ses beaux-parents, André Monchaussé et son épouse, Bibiche, affectueux surnom qu'elle préférait largement à son prénom. A cette époque, il y avait deux boulangeries à Varredes : l'une située «sur le Pavé» (rue Victor Clairét) entre la pharmacie et le salon de coiffure actuels, et l'autre, tenue par M. et Mme Rondeau, sise «dans le Gabot» (rue Moreau-Duchesne), à l'emplacement de la Poste. Or, M. et Mme Rondeau n'ayant pas trouvé repreneur, celle-ci venait de baisser le rideau. Bibiche qui est native de Varredes habite alors avec André et ses enfants une maison au 18, Petite Rue. De l'autre côté de la rue, un voisin, surnommé Biel, leur conseille d'ouvrir leur propre boulangerie. L'idée les séduit et l'aventure commence. On aménage sur place une boutique et un fournil et on s'organise : André au fournil tout neuf et le sourire de Bibiche accueille les clients. Ils décident aussi de faire une tournée ambulante pour vendre leurs produits à Germigny-l'Evêque, dépourvue de boulangerie. Alors, Bibiche s'équipe d'un vélo et d'une remorque et part tous les matins,

été comme hiver, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, servir les Germinois avec son sourire légendaire et sa bonne humeur. Oui, mais qui sert à la boutique pendant ce temps-là ? C'est la mère de Bibiche qui officie derrière le comptoir. Mais la vie n'est pas facile. Il faut rembourser les emprunts. Le couple aura six enfants, rien que des garçons, qu'il faut élever et là aussi, c'est une vraie organisation avec les horaires de travail très particuliers d'une boulangerie. Les horaires ? Parlons-en. Vous le savez, les premiers à se lever et à se mettre au



Collection Mme Jeanine Monchaussé

La boulangerie peu de temps après son ouverture. A la porte, Bibiche et un de ses fils, Michel.



Collection Mme Jeanine Monchaussé

Bibiche part faire sa tournée à Germigny avec son vélo.

NOTRE HISTOIRE



André Monchaussé dans son fournil,
prêt à enfourner.

Il faut avoir du pain frais et des viennoiseries, pour le petit déjeuner des clients. Certains ouvriers achètent leur pain avant de partir au travail. Les cafetiers et les aubergistes viennent aussi très tôt pour ensuite proposer sandwiches et petits déjeuners à leur clientèle... Et le dimanche, on a les «lève tôt» qui vont à la pêche, à la chasse... La boulangerie ferme ensuite à 13 heures et rouvre à 15 heures 30 jusqu'à 19 heures 30. Et ce six jours sur sept, on est fermé le mercredi.

Les enfants grandissent. Seuls deux garçons sur les six sont intéressés par le métier et André leur transmet ses compétences. Les autres mettent aussi la main à la pâte



Bibiche se modernise. Elle fait sa tournée en automobile.

Ici sa Juva 4 Renault. Plus tard, elle aura une Estafette Renault.

travail dans un village ou dans une ville, ce sont, le plus souvent, les boulangers et leurs apprentis. En temps normal, c'est 2 heures du matin. Et, pour les «coups de bourre», notamment lors des «fêtes» (Noël, Pâques...), c'est encore plus tôt.

Il y a aussi un jour particulier dans la semaine : le jeudi. C'est le «doublage», il faut faire beaucoup plus de pain car c'est le jour de fermeture de l'autre boulangerie de Varreddes. Le même «doublage» avait lieu lors des fermetures annuelles pour congés du confrère du «Pavé». La boulangerie est aussi l'un des premiers commerces à ouvrir, ici à 6 heures 30.

quand ils le peuvent mais ce n'est pas leur vocation ; ils trouveront leur voie ailleurs (charcutier, chimiste...)

L'ainé, Claude, après avoir appris la boulangerie, entre en apprentissage chez un pâtissier de Meaux et y apprend, outre la pâtisserie, à travailler le chocolat et le métier de glacier. Son apprentissage terminé, il ne travaille pas tout de suite dans l'entreprise familiale. D'abord, le service militaire l'appelle. De retour à la vie civile, il ne trouve pas non plus un emploi dans une autre boulangerie. Alors, en attendant, il est embauché dans une usine à Trilport, Kléber Colombes.

NOTRE HISTOIRE

C'est là qu'il rencontre Jeanine. Le couple se marie en 1963 et vient habiter l'appartement situé au-dessus de la boulangerie. Jeanine est très vite intégrée à la famille de Claude et une grande complicité se noue avec ses beaux-parents pour qui elle a une grande affection. Une fille, Laurence, et un garçon, Patrice, naîtront de cette union pour la plus grande joie des parents et des grands-parents.

Maintenant, Claude travaille avec son père et apporte toutes ses connaissances en pâtisserie. Jeanine succède à la mère de Bibiche à la boutique. Très vite, elle apprend le métier de boulangère, sur le tas. Elle confie qu'en fait, ce n'est pas très compliqué. Quelle modestie ! Il faut apprendre à connaître les clients : celui-ci qui veut du pain bien cuit, cet autre, c'est l'inverse... Et il faut encaisser et rendre la monnaie sans se tromper, être aimable même quand on a des soucis, quand on est fatigué ou quand un éternel râleur fait encore une réflexion non fondée. C'est ça, le métier... Mais Jeanine aime le contact avec la clientèle. Elle aime aussi rendre sa boulangerie attrayante. Elle met en valeur sa devanture : tous les deux mois, en fonction des saisons, des fêtes à venir, elle change le décor : féerie des fêtes de fin d'année, ambiance printanière, Pâques, etc. Quelquefois, elle forme une jeune fille en apprentissage, lui donnant toutes «les ficelles» du métier. A 13 heures, Jeanine sert les derniers clients et ferme la boutique. C'est l'heure du repas qu'elle prend avec Claude et les enfants.

Claude, lui, fait le pain et la pâtisserie dans le fournil et le laboratoire. Après le déjeuner, vers 14 heures, il va se repo-



Jeanine à la boutique en août 1985.

qui veut du pain bien cuit, cet autre, c'est l'inverse... Et il faut encaisser et rendre la monnaie sans se tromper, être aimable même quand on a des soucis, quand on est fatigué ou quand un éternel râleur



C'est bientôt Pâques. On voit les oeufs, les poules et les cloches en chocolat. «Jeanine n'aime pas être prise en photo», s'excuse-t-elle en voyant l'expression de son visage...

NOTRE HISTOIRE



Claude au travail au fournil.

C'est décidé. On refait la boulangerie-pâtisserie, plus moderne, plus claire et plus grande, telle qu'on la connaît encore à notre époque, à quelques détails près.

Claude excelle en pâtisserie. Il est aussi chocolatier et glacier. En plus du pain et des viennoiseries, il confectionne tous les jours de nombreux gâteaux. Il se «déchaine» pour les fêtes de fin d'année, proposant les buches et les bouchées en chocolat pour



Claude et Patrice devant leurs réalisations commandées pour un mariage : pièces montées, église en nougatine.

ser. Il est debout depuis 2 heures du matin et le métier est très physique. Il faut aussi supporter la chaleur des fours, surtout l'été quand le thermomètre monte quelquefois à plus de 40°C dans le fournil. Puis, à 15 heures 30, Jeanine ouvre à nouveau la boulangerie. Souvent, Claude retourne au fournil, pour faire cuire une dernière fournée de pains. Les années passent. Petit à petit, Claude et Jeanine reprennent les rênes de l'entreprise familiale. André prend sa retraite au début des années 1970, puis c'est Bibiche à 69 ans, en 1988. Jeanine est un peu à l'étroit dans sa boulangerie, surtout pour exposer toute la pâtisserie préparée par Claude et ses employés, et un coup de neuf ne ferait pas de mal.

Noël, les galettes des rois pour l'Épiphanie. Puis c'est Pâques et il prépare les œufs, les cocottes et autres cloches en chocolat. Il se surpasse pour les fêtes familiales : sur commande, il fabrique les pièces montées, les gâteaux d'anniversaire, etc.

Claude aime aussi transmettre son métier. Il perfectionne ses employés, et, surtout, il formera au cours de sa carrière de nombreux apprentis. Il montre, en fonction de la spécialité choisie par le jeune, comment faire le pain et les viennoiseries ou les secrets de la fabrication des gâteaux. S'il voit que l'apprenti a de l'ambition et veut, plus tard, fonder

NOTRE HISTOIRE

sa propre entreprise, il lui apporte aussi toute son expérience en la matière. Comment gérer une boulangerie, les commandes des matières premières, ne pas confondre chiffre d'affaire et salaire, les charges à payer au fisc, la T.V.A., autant de sujets qu'il approfondit avec son apprenti.

Claude et Jeanine ont aussi le plaisir de transmettre le métier à leur fils, Patrice, lui-aussi intéressé par la pâtisserie. Et Patrice est assidu, il obtient le Prix du Meilleur Apprenti de France. Papa et maman peuvent être fiers de leur fils. C'est aussi la deuxième fois qu'un des apprentis de Claude accède à cette distinction. Bravo ! Claude et Jeanine auront ensuite la joie de voir Patrice s'établir dans sa propre boulangerie-pâtisserie à Meaux, rue du Faubourg Saint-Nicolas. Puis Patrice revendra pour acheter plus grand, dans le quartier du Marché, à Meaux.

Jeanine confie qu'ils n'ont jamais vraiment eu le temps de se reposer, toujours au travail, avec des horaires très éprouvants. Voilà. C'est ça, la vie dans une boulangerie-pâtisserie. Ils aimaient aussi promouvoir leur entreprise. Lors du Marché Rural de Varreddes, le premier dimanche d'octobre, ils participaient, présentant un stand avec leurs pains et viennoiseries.

Claude approche de la soixantaine. L'heure de la retraite va bientôt sonner. Alors, on prépare la succession de la boulangerie-pâtisserie de Varreddes. C'est très important, celle «du Pavé» est fermée depuis belle lurette et un village sans boulangerie n'est plus vraiment un village. Car, comme dit la chanson, «Le Pain, c'est la Vie» ! Patrice n'est pas intéressé, il a déjà beaucoup de travail avec son entreprise melloise. Alors, Claude et Jeanine cèdent le fond de commerce à un ancien apprenti. Voilà l'histoire de notre boulangerie-pâtisserie. Un grand merci à Jeanine Monchaussé d'avoir bien voulu nous plonger dans l'univers de ce métier au combien essentiel pour les habitants d'un village. Elle s'est confiée avec beaucoup de modestie et parfois d'émotion. Merci aussi à Patrice pour sa relecture de l'article, apportant corrections et précisions sur certains points. Encore merci et bravo pour toutes ces années de labeur.

Jean-Marc Moreau



Le stand de présentation et ventes au Marché Rural.

VOTRE TEMPS LIBRE

COURONNE DE NOEL EN BOUCHONS DE LIEGE



Il vous faut pour la réalisation un support de couronne de votre choix à se procurer dans le commerce.

Ensuite, il suffit de coller les bouchons sur cette dernière sur 2 rangées afin de recouvrir le support de façon plus aléatoire sur le dessus pour un effet plus déstructuré.

Selon l'esprit que vous voulez y apporter, à vous d'y ajouter des branchages, feuillages ou des rubans colorés et pour les plus gourmands des friandises...

VOTRE TEMPS LIBRE

CAPPUCCINO AUX MARRONS ET FOIE GRAS

Ingrédients

(pour 6 personnes)

- 300 g de marrons entiers en conserve
- 120 g de foie gras
- 20 cl de crème liquide
- 50 cl de bouillon de volaille
- 2 tranches de pain d'épice
- Sel / Poivre

Recette

Faites dorer les tranches de pain d'épice et laissez les refroidir.

Faites cuire les marrons dans le bouillon en faisant frémir le tout 12 minutes à découvert.

Retirez les $\frac{3}{4}$ du bouillon et ajoutez le foie gras. Remuez jusqu'à ce qu'il est complètement fondu.

Mixez en ajoutant du bouillon pour obtenir un velouté, salez et poivrez.

Fouettez la crème bien froide jusqu'à obtenir une chantilly ferme. Salez et poivrez.

Versez la crème de marron et foie gras dans des tasses et surmontez de chantilly.

Parsemez de pain d'épice émietté.

Servez aussitôt.



INFOS PRATIQUES

NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

Urgence :

Pompier 18
Police secours 17
Samu 15

Pharmacie de Varredes : 01 64 33 18 02

Maison Médicale de garde :

SOS médecin
35, rue des Cordeliers
08 25 33 36 15 sur rendez vous
Du lundi au vendredi 20h00 à 00h00
Le samedi 12h00 à 00h00
Le dimanche 8h00 à 00h00

Masseur kinésithérapeute :

Mr Didelot
06 71 82 41 91
Mr Barbeau
06 86 36 00 62 ou
09 67 47 38 50

Infirmiers (res):

Mr Carvalho
Mme Zulian
Mme Jolebiewski
01 60 09 37 51
Permanences au cabinet 46, rue Neuve
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin

Mme Schneider

Mme Laude

Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences au cabinet 42, rue Victor
Clairet

les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

Ostéopathe

Mme Braganca

01 60 32 21 01

Pédicure Podologue

Mr Bismuth
06 76 63 54 91

Accueil Social

Maison départementale des solidarités
01 64 36 42 74

Caisse d'assurance Maladie

3646

Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

Urgence Electricité (edf- Enedis)

09 72 67 50 77

Urgence Eau VEOLIA

09 69 36 86 24

Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05

Chèque : 08 92 68 32 08

Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42

Lundi, Mardi, Jeudi : 16h00 à 18h00

Mercredi : 10h00 à 12h00

Vendredi : 10h00 à 12h00 et 16h00 à
18h00

Samedi : 9h00 à 12h00

La Poste :

01 60 09 35 13

Heures d'ouverture

Lundi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Jeudi : Fermé

Vendredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

INFOS TRAVAIL

Déchetteries :

Crégy les Meaux 01 60 25 12 22

Meaux 01 64 33 39 18

Monthyon 01 64 36 12 46

Renseignements 01 60 24 75 75

Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

Ecole élémentaire de Marcilly

01.64.36.63.62

Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous

Demande à faire en mairie,

RETROUVEZ Toutes les infos et économie locale sur notre site

WWW.VARREDES.fr

Relais Petite Enfance centralisateur

01 64 35 07 75

FACEBOOK :

VARREDES, NOTRE VILLAGE

Ecoles

Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varredes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Aurélien Cirotte, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke
Directeur de la publication : Jean-Pierre Menil.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.

